



Commission scolaire  
**DES PHARES**



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Pour diffusion immédiate**

#### ***L'école Paul-Hubert tient un colloque sur la santé mentale des adolescents***

**Rimouski, le 16 décembre 2014** – La direction de l'école Paul-Hubert est fière de la tenue, le 28 novembre dernier, d'un colloque d'une journée intitulé *La santé mentale de nos adolescents*. L'activité a été organisée pour les enseignants, les professionnels, les éducateurs et autres intervenants qui œuvrent directement auprès des élèves. Plus de 150 personnes ont assisté aux activités de ce colloque.

M<sup>me</sup> Myra Papillon, psychologue enfance-adolescence, a présenté la conférence d'ouverture sur les diverses problématiques que vivent les adolescents en 2014. Par la suite, les membres du personnel de l'école ont participé à trois ateliers les amenant un peu plus loin dans une problématique ciblée.

Les ateliers ont porté sur les sujets de l'heure en matière de santé mentale chez les adolescents. M. Gilles Morneau, psychologue scolaire, a animé un atelier sur le stress et les troubles anxieux. M<sup>me</sup> Nancy Desrosiers, travailleuse sociale, a offert de l'information sur la dépression chez les adolescents. Enfin, M<sup>mes</sup> Suzie Carpentier, Geneviève Fournier et Geneviève Chénard ont entretenu les participants sur la psychose.

« Toutes ces problématiques sont vécues par nos adolescents. Il est donc primordial que le personnel soit formé de façon continue pour savoir intervenir adéquatement auprès de ces élèves. L'équipe-enseignante était préoccupée par ce sujet. Les différents problèmes de santé mentale touchent malheureusement un trop grand nombre d'élèves et peuvent affecter sérieusement la réussite éducative et la socialisation des adolescents », a mentionné M<sup>me</sup> Brigitte Côté, directrice adjointe à l'école Paul-Hubert. Le comité organisateur tient à remercier les participants et animateurs pour leur implication lors de cette journée.

Source : Brigitte Côté, directrice adjointe  
École Paul-Hubert  
418 724-3439, poste 2031

### **À propos de la Commission scolaire des Phares**

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.